

## Au-delà de l'État et du marché : l'économie sociale et solidaire

Jean-Louis Laville, professeur du Cnam, chaire Économie solidaire

Publié le 4 octobre 2017 – Mis à jour le 7 novembre 2018

Il existait depuis longtemps des entreprises non capitalistes (coopératives, mutuelles, associations) réunies dans l'appellation de l'économie sociale. Mais dans les dernières décennies du XXe siècle des initiatives solidaires se sont manifestées, dans le commerce équitable, la consommation alternative, les circuits courts, les services de proximité, les monnaies sociales, les finances solidaires...



Se reconnaissant dans plusieurs continents sous l'expression générique d'économie solidaire, elles renouent avec une volonté de transformation que l'économie sociale avait pu oublier. Puis se sont encore ajoutées diverses formes d'entrepreneuriat social arguant de nouvelles opportunités d'activités économiques à but social. S'est donc constitué un ensemble hétérogène le plus souvent désigné au niveau international comme économie sociale et solidaire (ESS). Dans plusieurs dizaine de pays de tous les continents, le XXIe siècle a coïncidé avec la reconnaissance de l'ESS à travers de nouvelles lois-cadres ou politiques publiques. Il y a donc une perspective de débordement des débats du XXe siècle centrés sur le marché et l'État mais selon des modalités variées. Deux scénarii ont aujourd'hui le vent en poupe.

### Premier scénario : diminution de l'intervention publique

Le premier scénario, celui de la continuité, est particulièrement présent dans les pays du Nord. Il confirme la séparation entre la partie valorisée de l'ESS, correspondant au modèle coopératif qui est central dans les théorisations de l'économie sociale, et la partie sous-estimée, correspondant aux associations. Ce sont donc les composantes

marchandes de l'ESS qui sont invisibilisées et les entités non marchandes qui sont négligées. Ceci pose un problème grandissant puisque les associations représentent une large majorité d'emplois au sein de l'ESS. Leur instrumentalisation au service d'objectifs fixés par les tutelles publiques peut dans ce cas se coupler avec la mise en place d'un secteur public au rabais, les associations avalisant le désengagement de l'État. Dans ce scénario, la valorisation de la société civile cache une volonté de diminution de l'intervention publique. La modernisation de l'État implique de rationaliser les associations par leur regroupement, ce qui va de pair avec leur confinement dans une fonction de prestataires de services, de plateforme technique. La baisse des coûts est l'objectif prioritaire et l'évaluation est rabattue sur la standardisation des résultats, ce qui n'autorise plus guère les associations à innover ou à co-élaborer l'intérêt général.

Ce scénario autonomise l'ESS de l'Etat social et la mobilise comme un social business pouvant contribuer à un capitalisme "d'intérêt général". Dans ce modèle, l'ESS serait en retard en matière de management par rapport aux entreprises privées, il faudrait qu'elle adopte toutes leurs techniques ce qui lui permettrait de mieux assurer sa fonction sociale. Cette option traduit une croyance dans la gestion grâce à laquelle les associations arriveraient à remplir un nouveau rôle. Cette conception est très séduisante pour un certain nombre de responsables qui se sont engouffrés dans ce « managérialisme » pour améliorer leur fonctionnement. À cela s'ajoute la théorisation d'une nouvelle philanthropie, une *venture philanthropy* comme on dit aux États-Unis. C'est à dire une philanthropie plus soucieuse de résultats. Un ensemble de méthodes s'y ajoutent depuis les *social impact bonds* jusqu'au marketing *bottom of the pyramid*.

## Deuxième scénario : une économie au service des populations

Il y existe également un deuxième scénario, plus répandu au Sud, celui d'une socio-économie plurielle. À l'évidence, dans celui-ci l'économie sociale et solidaire ne constitue pas un secteur à part. Elle n'a de portée que si elle est en mesure de peser sur la conception même de l'économie : après une période où la société a été sacrifiée au capitalisme dérégulé, l'enjeu est le rééquilibrage en faveur d'une économie au service des populations, ce qui suppose des alliances avec des composantes de l'économie marchande plus territorialisées, plus attentives aux besoins locaux et moins obnubilées par la maximisation du retour sur investissement. Dans une perspective pluraliste, l'économie sociale et solidaire peut s'articuler avec une économie marchande régulée mais elle peut aussi contribuer à une reconfiguration du social. Dans cette option, les associations ne pallient pas le désengagement de l'État, au contraire elles questionnent le service public dans le sens d'un renouvellement de ses modalités d'intervention, garantissant la professionnalisation des emplois mais faisant plus de place à l'expression des usagers et à l'engagement des bénévoles.

Néanmoins, c'est l'autre exigence de ce scénario, toutes ces transformations de l'économie et du social ne peuvent advenir que si les initiatives citoyennes se revendiquent comme espaces publics de la société civile. L'architecture institutionnelle qui a cloisonné économie et social en privilégiant le capitalisme marchand et l'étatisme non marchand ne peut évoluer sans que des forces sociales ne contrecarrent les clientélismes et les lobbies qui confortent les inégalités sociales et les atteintes à l'environnement. Les entités de l'ESS ont une activité économique. Mais elles ne sont pas seulement des entreprises. Elles sont aussi des lieux d'expression à travers des forums, des arènes au niveau territorial pour rentrer en dialogue avec les pouvoirs publics. L'idée est qu'une politique publique ne se construit pas uniquement à partir du sommet, elle se construit dans un dialogue à la fois conflictuel et constructif avec les associations de la société civile. De Barcelone à Quito, tout un ensemble d'expériences permet d'aller dans le sens d'une co-construction des politiques publiques à partir d'actions solidaires dont l'activité délibérative est assumée. Il s'agit qu'elles se rassemblent et prennent la parole plus fortement pour un nouveau dialogue avec les pouvoirs publics. Leur expression peut alors rencontrer les interrogations des responsables publics concernant les incertitudes démocratiques.

Depuis la loi cadre de 2014, on parle souvent en France de changement d'échelle pour l'ESS. L'ouverture au second scénario qui en fait un vecteur de transition écologique et sociale est toutefois lié à une nouvelle hybridation entre les démarches du Sud et du Nord. C'est une attitude moins occidentalocentrique qui peut permettre des synergies inédites pour faire advenir une économie au service de la société.

Par Jean-Louis Laville,  
professeur du Cnam,  
chaire Économie solidaire

► | Organisation | Société

### Le dernier Cnam mag'

LE CNAM MAG' #9

**Société numérique, société inclusive ?**

1 mai 2018

[+](#) Retrouvez tous les numéros

## Le Lise

Découvrez le Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique.

## Leçon inaugurale

Cet article est tiré de la leçon inaugurale de Jean-Louis Laville, à visionner [ici](#).

## Ses ouvrages

*L'économie sociale et solidaire. Théories, pratiques, débats*, 2016, Seuil

*Dictionnaire de l'autre économie*, 2006, Folio-Gallimard

*L'innovation sociale*, 2014, Erès

*Associations et action publique*, 2015, DDB

*Civil Society, the Third Sector, Social Enterprise*, 2015, Routledge